A.C.R.G.T.Q.

ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU QUEBEC

42M

435, GRANDE ALLÉE EST, QUÉBEC, QUÉ. G1R 2J5 - (418) 529-2949 - 1-800-463-4672

BIBLIOTHÈQUE
MAI 1983
QUEBEC

VERS LA REPRISE ECONOMIQUE

DU QUEBEC

L'énergie, levier de
développement économique
MARS 1983

Mémoire présenté à la Commission élue permanente de l'énergie et des ressources siégeant les 24, 25, 29 et 30 mars 1983 au Salon Rouge de l'Hôtel du Parlement

SOMMAIRE

Page

A - INTRODUCTION..... 1

B - POUR UNE STRATEGIE DE REDEMARRAGE INDUSTRIEL AU QUEBEC, BENEFICES A MOYEN ET LONG TERME..... 3

1 - Développer l'industrie de l'hydrogène au Québec..... 4

2 - Créer un véhicule électrique au Québec..... 6

3 - Investir dans la recherche sur les applications industrielles de l'électricité..... 10

4 - Développer des débouchés pour l'aluminium..... 11

C - LES MOYENS D'ACTION POUR STIMULER L'ECONOMIE DU QUEBEC, A COURT TERME..... 16

1 - Répercussions de l'arrêt des grands travaux d'Hydro-Québec... 16

2 - Baisse ou stabilisation des prix de l'électricité..... 20

3 - Le devancement de certaines infrastructures de grands projets.. 21

4 - La vente interne d'électricité à taux réduits..... 28

5 - Les exportations d'électricité..... 29

6 - Implantation de mini-centrales électriques en province..... 30

7 - Réduction du temps requis pour l'obtention des permis de construction..... 31

8 - L'avènement du gaz naturel..... 31

D - CONCLUSION..... 33

A - INTRODUCTION

Le développement économique du Québec doit se poursuivre. Cela est une nécessité pour le bien-être de l'ensemble des partenaires de notre société.

En raison de la chute du taux de croissance des ventes d'électricité prévues pour les 15 prochaines années, Hydro-Québec est dans l'obligation de ralentir sensiblement son programme d'équipement. Cette décision est susceptible d'avoir un profond impact sur la performance économique de la Province dans les années 80 et 90.

Le présent mémoire a pour but de prévenir les conséquences fâcheuses du ralentissement prévu du rythme de construction des aménagements hydroélectriques. L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec propose au Gouvernement des moyens d'action visant à accroître l'activité économique du Québec. Nous proposons d'abord une orientation des efforts d'organisation et de recherche, susceptible d'accroître notre prospérité collective dans les années 90.

.../2

Par ailleurs, nous insistons sur l'urgence de parvenir à des ententes d'exportation d'électricité de base aux réseaux voisins, afin de maintenir un niveau minimum d'activité dans le secteur des grands travaux au cours de la décennie 80. Le devancement des aménagements hydro-électriques est la clé offerte à notre société pour nous permettre de sortir de la grave léthargie économique qui nous afflige.

.../3

B - POUR UNE STRATEGIE DE REDEMARRAGE INDUSTRIEL AU QUEBEC, BENEFICES A MOYEN ET LONG TERME.

La croissance des ventes internes d'électricité d'Hydro-Québec est bénéfique pour l'économie de la Province, particulièrement lorsqu'elle est associée à une augmentation de l'activité industrielle.

Dans le passé, le Gouvernement du Québec s'est essentiellement limité à des politiques d'implantation industrielle, en offrant aux industriels des prix compétitifs sur le plan mondial en matière d'énergie.

Pour atteindre un niveau de croissance économique acceptable, l'A.C.R.G.T.Q. croit qu'il est nécessaire de réaliser un programme agressif de recherche et développement relatif à l'utilisation de l'électricité. Un tel programme devrait viser à développer le plein potentiel des secteurs les plus dynamiques de l'économie de la Province. Voici comment un programme de recherche et développement portant sur l'utilisation de l'électricité pourrait être orienté dès à présent.

.../4

1 - Développer l'industrie de l'hydrogène au Québec

Le Québec a tout intérêt à développer l'industrie de l'hydrogène sur son territoire. L'hydrogène, lorsque produite par l'électrolyse de l'eau, est une source d'énergie domestique destinée à remplacer le pétrole importé. La production d'hydrogène est aussi un complément logique de la production d'hydroélectricité.

L'électricité, comme toutes les autres formes d'énergie, ne peut satisfaire directement tous les besoins énergétiques. La principale contrainte relative à l'électricité est qu'elle ne peut pas être emmagasinée.

L'électrolyse peut cependant compenser cet inconvénient. On peut utiliser l'énergie électrique pour séparer par électrolyse l'eau en oxygène et en hydrogène. L'hydrogène peut alors être emmagasinée et déplacée selon les besoins.

L'hydrogène ainsi obtenu peut être employé dans un grand nombre d'industries; dans le transport commercial, le raffinage, la production de méthanol à partir de la biomasse, dans différents procédés en métallurgie et en pétrochimie. L'industrie chimique emploie présentement de grandes

.../5

quantités d'hydrogène, obtenu à partir du gaz naturel, principalement pour la production d'ammoniaque, lequel entre dans la manufacture d'engrais.

Il est possible que l'hydrogène devienne concurrentiel avec le «jet fuel» dès 1990. Plus tard, l'hydrogène électrolyque pourra devenir concurrentiel avec le gaz naturel, lorsque celui-ci se fera plus rare au Canada.

L'hydrogène est un candidat sérieux pour devenir un combustible majeur dans l'avenir. L'hydrogène peut être produit avec de l'énergie électrique hors-pointe, donc peu coûteuse, et il est non pollueur, contrairement aux hydrocarbures, au charbon et ses dérivés en particulier.

Les avantages du Québec dans la technologie de l'hydrogène sont importants. Le Québec possède déjà un Conseil de l'Industrie de l'Hydrogène, lequel rejoint des industries implantées dans la Province qui sont à la pointe de la technologie de la production électrolyque de l'hydrogène. Cependant, le principal atout du Québec est son hydroélectricité. Alors que d'autres régions cherchent à développer une industrie de l'hydrogène, par exemple l'Ontario à partir de l'énergie nucléaire et l'Alberta à partir du charbon, le Québec est en mesure de fonder une

.../6

industrie de production d'hydrogène sur l'hydroélectricité hors-pointe. Celle-ci est relativement peu coûteuse et permettra à notre Province de demeurer dans la course, si nous favorisons la recherche de façon appropriée.

En conséquence, l'A.C.R.G.T.Q. estime que les efforts de l'IREQ, en collaboration avec ses partenaires privés doivent être encouragés et accrus, tant dans les secteurs de la production que de l'utilisation de l'hydrogène.

2 - Créer un véhicule électrique au Québec

Dans l'ensemble des pays industrialisés, l'électricité, le gaz naturel et le charbon remplacent de plus en plus le pétrole dans toutes les sphères d'activité sauf dans le transport.

Devant la nécessité de trouver un substitut au pétrole conventionnel dans le transport, les gouvernements des Etats-Unis et du Canada ont une alternative. Ils ont le choix soit:

a) de développer l'industrie du pétrole synthétique ou;

b) de favoriser le développement du véhicule électrique.

.../7

Le pétrole synthétique a beaucoup d'attrait. Il permet de conserver le moteur à combustion de l'industrie automobile nord-américain. De plus, l'industrie du pétrole synthétique est fortement créatrice d'emplois. Par contre, le choix du pétrole synthétique pourrait devenir un handicap pour l'industrie nord-américaine, alors que les concurrents japonais et européens devront opter pour une technologie non-pétrolière, ce qui leur permettra possiblement de capturer le marché mondial de l'automobile qui leur échappe.

Le véhicule électrique a plus de chance de remporter la faveur commerciale dans le long terme, puisque toutes les régions du monde produisent ou peuvent produire de l'électricité. Toutefois, la technologie du véhicule électrique reste à developper. Il faudra aussi adopter ou remplacer les installations de production automobile, ce qui est énorme, et substituer aux stations-service existantes un réseau de distribution adapté. C'est en perspective une révolution technologique pour l'industrie automobile.

On doit donc s'attendre à une certaine inertie, sinon à une certaine résistance à l'introduction du véhicule électrique. On peut alors se demander: qui a intérêt à développer le véhicule électrique?

.../8

Les Etats-Unis et le Canada ont d'énormes réserves de sables et schistes bitumineux ainsi que de charbon sur lesquels on peut fonder une industrie du pétrole synthétique. Par ailleurs, le Japon et les pays européens continentaux, en particulier la France nucléaire, sont susceptibles de manifester plus d'intérêt et donc d'empressement à investir dans le véhicule électrique.

<u>En conséquence, nous sommes d'opinion que le Québec doit participer et même activer la recherche et le développement portant sur le véhicule électrique.</u>

L'IREQ, en collaboration avec l'Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche (ANVAR) de France, a entrepris des recherches sur les accumulateurs. L'A.C.R.G.T.Q. croit que cet effort, bien qu'appréciable, n'est pas suffisant. Nous croyons que l'effort québécois doit porter sur le concept du véhicule électrique entier et non seulement sur une partie de ses composantes.

Le développement d'un véhicule électrique québécois promet des retombées fort intéressantes au Québec. Ces retombées seront proportionnelles à l'effort de recherche et développement que nous investirons ici au Québec.

.../9

Le véhicule électrique peut être conçu avec divers matériaux. Or, on peut prévoir qu'un véhicule électrique conçu en Pennsylvanie ou au Michigan contiendra plus d'acier et moins d'aluminium qu'une conception québécoise.

Le LRC, conçu et construit au Québec, contient cinq tonnes d'aluminium par wagon. Le LRC existerait-il si un consortium n'avait pas été formé en 1967 pour le créer par l'Alcan, MLW et Dofasco? Le LRC est un succès industriel qui reflète l'industrie québécoise.

L'A.C.R.G.T.Q. suggère que le Gouvernement du Québec favorise la création d'un consortium qui aura pour but de mettre au point un véhicule électrique qui réflète l'industrie québécoise. Ainsi, l'accumulateur développé par l'IREQ serait intégré dans un véhicule léger qui pourra être fabriqué et assemblé au Québec. La technologie électrique ouvre la porte à l'implantation au Québec d'une industrie automobile intégrée.

L'effet cumulatif à long terme de la pénétration du véhicule électrique est le passage d'une économie basée sur le raffinage de pétrole importé à une économie industrielle fondée sur la production d'électricité et d'aluminium.

.../10

3 - Investir dans la recherche sur les applications industrielles de l'électricité

Dans le secteur industriel, l'électricité est en train de remplacer certaines technologies fondées sur la combustion d'hydrocarbures. Il en résulte des économies en termes de coût énergétique, de matières premières, de coûts de main-d'oeuvre et de temps d'exécution. De plus, les technologies électriques accroissent la fiabilité et la qualité au cours du processus de production.

Les exigences modernes relatives à la protection de l'environnement, au recyclage des métaux et à la robotisation sont des indices éloquents du rôle croissant de l'électricité dans le secteur industriel.

Jusqu'à présent, Hydro-Québec, par le biais de l'IREQ, a concentré ses efforts de recherche sur la production et le transport d'énergie. La qualité et l'importance des travaux de l'IREQ suscitent l'admiration de tous les experts. Il est souhaitable que l'Institut connaisse une expansion de ses activités traditionnelles.

Par ailleurs, l'A.C.R.G.T.Q. croit qu'Hydro-Québec doit maintenant déployer des efforts de recherche importants sur l'utilisation industrielle de l'électricité. En particulier, nous croyons que le traitement des matières recyclées et des minerais à faible teneur doivent retenir l'attention de nos chercheurs.

Le domaine des applications industrielles à investiguer est vaste, et les bénéfices que le Québec est en mesure d'en retirer sont énormes.

4 - Développer des débouchés pour l'aluminium

En raison de son exceptionnel potentiel hydroélectrique à coût abordable, le Québec est en train de devenir la principale région productrice d'aluminium en Amérique du Nord.

Il y va donc de notre intérêt social de collaborer avec les producteurs d'aluminium primaire à chercher de nouvelles utilisations pour ce métal.

Dans l'industrie de l'automobile, on utilise actuellement en moyenne 180 livres d'aluminium dans la production de chaque véhicule. La réduction

.../12

requise du poids des véhicules favorise l'utilisation de nouveaux matériaux, tels l'aluminium, le magnésium et les plastiques.

Certaines applications nouvelles de l'aluminium peuvent être réalisées à court terme. C'est le cas de la canette d'aluminium qui pourra être produite au Québec, et exportée, dès une décision gouvernementale à cet effet.

Il en va autrement de nombreuses applications nouvelles de l'aluminium qui doivent faire l'objet de recherche et développement. Au Québec, les investissements dans la recherche portent essentiellement sur la production du métal.

L'A.C.R.G.T.Q. croit qu'une association du gouvernement, des universités et des producteurs d'aluminium dans la recherche sur des applications nouvelles est souhaitable. Une telle collaboration s'avèrerait peu coûteuse et hautement rentable socialement.

Il n'est pas possible au Québec d'imiter le succès des autres régions, mais il a l'opportunité de créer le sien sur la base de ses secteurs les plus dynamiques. La plus grande source d'innovation propre à assurer notre croissance économique, c'est notre propre capacité de recherche qui est

.../13

sous exploitée. Le Québec consacre de 2 à 3 fois moins d'efforts au développement technologique que les autres régions du monde industrialisé. Cette faiblesse relative, soulignée dans «Le virage technologique», est identifié comme une des causes du manque de dynamisme économique au Québec. Le développement industriel ne précède pas l'innovation, il en est la conséquence.

Dans «Le virage technologique», le Gouvernement du Québec s'est dit prêt à appuyer techniquement et financièrement la création et le fonctionnement de centres de recherche dans les domaines technologiques, en associant les milieux industriels, scientifiques et gouvernementaux. L'A.C.R.G.T.Q. est satisfaite de cette politique gouvernementale, dans la mesure où elle débouchera sur de l'action.

En raison du potentiel exceptionnel du Québec dans les secteurs de l'électricité et du matériel de transport, l'A.C.R.G.T.Q. recommande que le Gouvernement du Québec procède à la formation de groupes de recherche portant sur l'utilisation de l'électricité, de l'hydrogène et de l'aluminium dans les secteurs industriels et du transport, en s'associant aux milieux intéressés.

Il est entendu que la participation d'Hydro-Québec à ces efforts de recherche apparaît primordiale. La baisse des immobilisations d'Hydro-Québec permet à cette entreprise de diversifier ses investissements et d'allouer une part croissante de son budget à la recherche portant sur les applications nouvelles de l'électricité.

Au-delà d'une participation financière, Hydro-Québec est en mesure d'offrir ses surplus invendables de 29 TWH aux groupes de recherche opérant déjà ou désirant s'implanter au Québec. Au lieu d'être déversés, les surplus d'hydroélectricité peuvent servir au développement de l'industrie québécoise de l'hydrogène et à la mise au point d'utilisations nouvelles pour l'électricité, à des conditions très préférentielles.

La prévision de surplus d'électricité offre l'opportunité de favoriser la recherche et le développement technologique au Québec. Cette prévision de surplus ne justifie pas l'étouffement des réseaux de distribution de gaz naturel dans la Province. Le seul marché où le gaz et l'électricité sont en compétition est cette part du secteur industriel où des installations hybrides existent et permettent l'utilisation efficace de l'électricité.

Le baillonnement des distributeurs ne serait sûrement pas profitable aux consommateurs industriels d'énergie et ne résoudrait pas les

.../15

difficultés de fond d'Hydro-Québec. La solution aux problèmes présents de l'entreprise d'Etat réside dans le transfert du dynamisme que cette entreprise a concentré dans les aménagements de production d'électricité vers la recherche et le développement d'applications nouvelles pour l'électricité. Hydro-Québec doit maintenant investir dans l'innovation et susciter le dynamisme industriel au Québec.

.../16

C - LES MOYENS D'ACTION POUR STIMULER L'ECONOMIE DU QUEBEC, A COURT TERME

1 - Répercussions de l'arrêt des grands travaux d'Hydro-Québec

L'arrêt des grands travaux d'Hydro-Québec porte un dur coup à l'économie de la Province. La diminution de la croissance des ventes d'électricité d'Hydro-Québec fait craindre l'affaiblissement de la situation financière de la société d'Etat, et résultera en un manque à gagner pour le Gouvernement du Québec.

En 1982, Hydro-Québec a abandonné la prévision d'un taux de croissance interne de la demande d'électricité de 6,2%, en faveur d'un taux de croissance de 3,6% pour la période 1982-1998. Le scénario de 3,6% a d'importantes répercussions au niveau de la main-d'oeuvre sur les chantiers des aménagements hydroélectriques de la Province. L'impact de ce scénario est illustré au tableau 1.

.../17

Tableau 1

Prévision des effectifs de pointe sur les chantiers des aménagements hydroélectriques du Québec.

- Scénario de 3,6% -

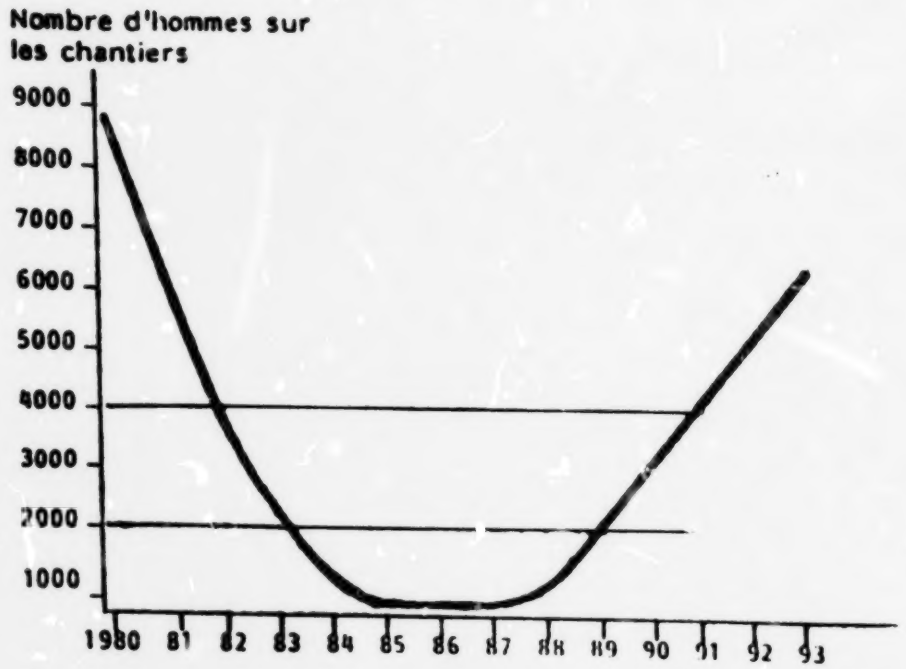

Source: Hydro-Québec et Société d'Energie de la Baie James.

Avec un taux de croissance de 3,6%, la période de 1984 jusqu'à 1989 constituera une époque désastreuse pour nombre d'entrepreneurs et d'employés du secteur construction. Certaines études laissent entrevoir un nombre accru de faillites dans ce secteur et une réduction prolongée des effectifs dans les firmes de génie civil.

.../18

Or, plusieurs indices nous portent à croire que le taux de croissance de la demande interne d'électricité sera bien en deçà de la prévision de 3,6% que nous jugeons optimiste. Au Canada et au Québec en particulier, les efforts de conservation de l'énergie ont dépassé les prévisions officielles d'il y a quelques années. On doit s'attendre à ce que plus de consommateurs modifient leurs habitudes, la crise économique aidant, pour accroître les épargnes d'énergie. Il est prévisible que le taux de croissance de la demande d'électricité au Québec soit plus proche des prévisions retenues dans la région du nord-est des Etats-Unis et de l'Ontario, lesquelles se situent à environ 2% pour la période 1982-1998.

Il convient donc de considérer les effets d'un scénario de croissance plus modeste que celui retenu par Hydro-Québec. Le tableau 2 illustre l'impact sur la main-d'oeuvre d'un scénario de croissance de 2,4% pour la période 1982-1998. Le taux 2,4% correspond au scénario dit «de faible croissance» retenu par les économistes d'Hydro-Québec en 1982.

.../19

Tableau 2

Prévision des effectifs de pointe sur les chantiers des aménagements hydroélectriques du Québec.

- Scénario de 2,4% -

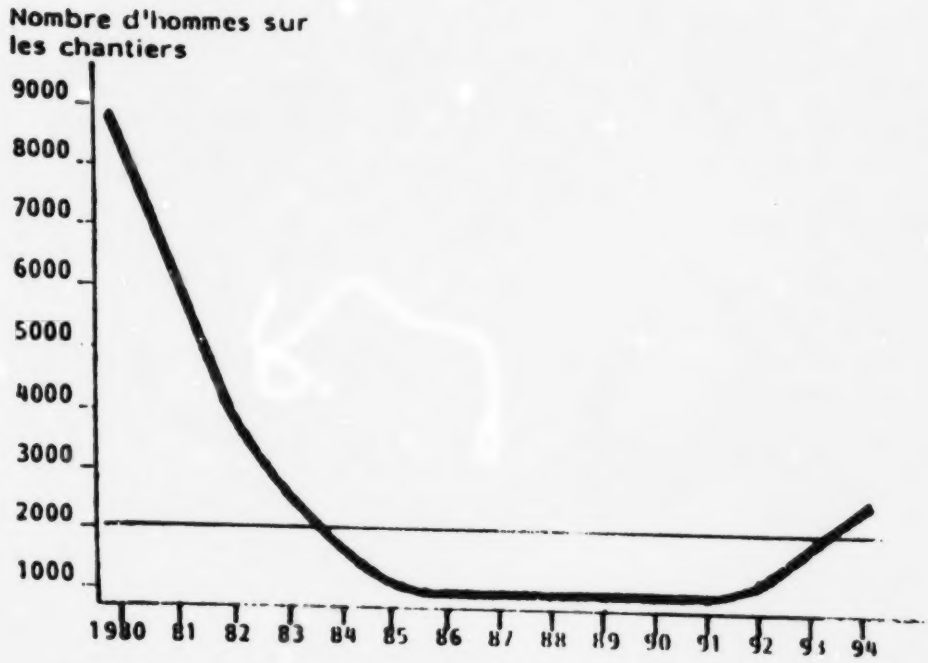

Source: Hydro-Québec et Société d'Energie de la Baie James

Dans ce scénario, qui est le plus probable, la période de vache maigre pour les entreprises et la main-d'oeuvre dans la construction des grands travaux est prolongée de près de 5 ans, pour s'étendre de 1984 à 1993.

.../20

Il s'agit là d'une décennie d'inactivité. Cette perspective apparaît réaliste, puisqu'un taux de croissance de la demande d'électricité de 2,4% se révèle comme étant relativement fort dans le contexte nord-américain. Il s'agit là de la disparition de quelques 8000 emplois directs par année et d'un autre 6000 emplois indirects, pour un grand total de 14,000 emplois perdus.

La gravité des conséquences de la chute de croissance des ventes d'électricité, coincidant avec une profonde récession économique, porte à chercher des solutions qui puissent porter fruit à court terme.

2 - Baisse ou stabilisation des prix de l'électricité

C'est ainsi que certains proposent de baisser ou de stabiliser les prix de l'électricité au Québec. Toutefois, la baisse du prix de l'électricité ne constitue pas une solution aux problèmes causés par la chute du taux de croissance de la demande d'électricité. Il est certain qu'un contrôle soutenu des prix de l'électricité recevrait l'appui du secteur industriel du Québec. Toutefois, ce n'est qu'avec une reprise économique que les industries de la Province accroîtront sensiblement leur consommation énergétique.

.../21

Dans les secteurs résidentiel et commercial, il est fortement improbable que la baisse du prix de l'électricité résulte à court terme en une hausse de la consommation. Le taux de capture des nouvelles installations de chauffage résidentiel est déjà au-delà de 80%. L'effet prévisible de la baisse du prix de l'électricité est de diminuer ou de retarder les investissements visant à conserver l'énergie. A moyen et long terme, une stabilisation du prix de l'électricité accélérerait les conversions au chauffage à l'électricité. Toutefois, ces conversions massives posent le problème d'un accroissement plus accéléré de la demande de puissance que de la consommation d'électricité sur le réseau. En conséquence, la stabilisation des prix de l'électricité résulterait à long terme en une augmentation accrue des coûts de production de l'électricité au Québec.

En conséquence, la baisse du prix de l'électricité ne constitue pas une solution satisfaisante à la diminution des bénéfices d'Hydro-Québec et au ralentissement des activités de construction, consécutifs à la chute de la croissance de la demande d'électricité au Québec.

3 - <u>Le devancement de certaines infrastructures de grands projets</u>

Par infrastructures, nous entendons les routes d'accès, les ponts, les aéroports, qui font partie d'un projet donné et dont la réalisation est intégré normalement en considérant l'ensemble du projet.

.../22

Dans le contexte actuel, si nous devançons la conception et la réalisation de ces infrastructures, nous profitons d'un échéancier élargi et donc de prix beaucoup plus concurrentiels car c'est en période tranquille, comme celle que nous traversons présentement, que l'industrie de la construction, à l'échelle internationale, offre les meilleurs prix.

A titre d'exemple, la mise en oeuvre de l'infrastructure et du génie pour l'aménagement du complexe Grande Baleine, à compter de 1983, permettrait de créer jusqu'à 4000 emplois annuellement sur les chantiers. Le devancement du complexe Grande Baleine, d'une puissance installée de 3000 MW, comblerait le manque d'activité prévisible sous le scénario de 3,6% et raccourcirait la période d'inactivité sous le scénario de 2,4%.

Au niveau des coûts de réalisation, nous n'avons qu'à comparer les dernières soumissions à la SEBJ pour nous rendre compte du rabais obtenu par rapport à l'estimé original.

.../23

Tableau 3

Prévision des effectifs de pointe sur les chantiers des aménagements hydroélectriques du Québec, advenant le devancement du complexe Grande Baleine.

- Scénario de 3,6% et 2,4% -

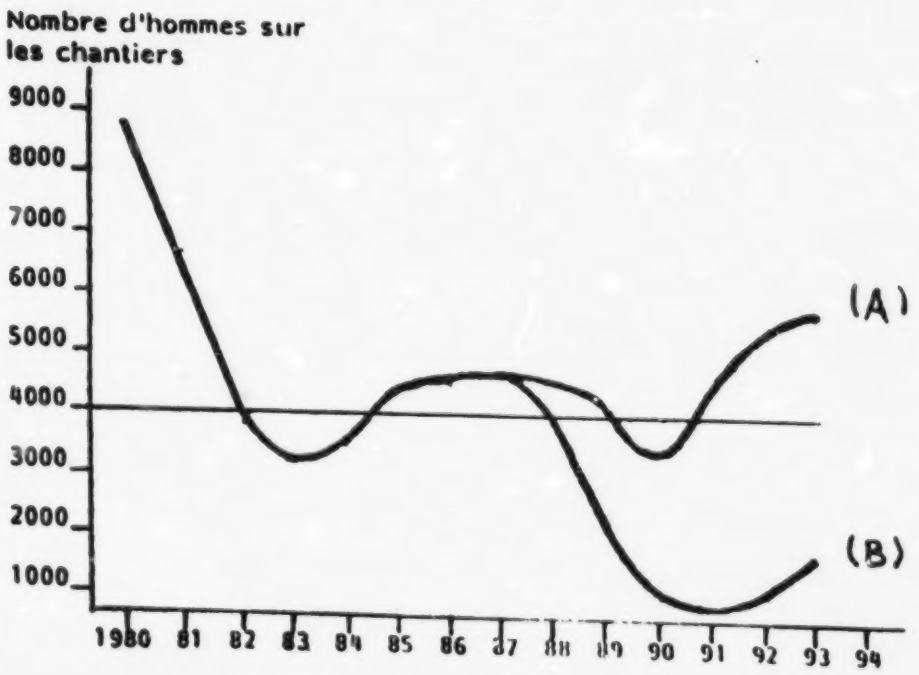

(A) Taux de croissance de la demande prioritaire d'électricité de 3,6% pour la période 1982-1998.

(B) Taux de croissance de la demande prioritaire d'électricité de 2,4% pour la période 1982-1998.

.../24

Note: Le devancement du complexe Grande Baleine est ainsi programmé:
début des aménagements d'infrastructure et du génie civil en 1983;
début des travaux permanents en 1985;
début des mises en service en 1989.

Source: Prévisions basées sur des données d'Hydro-Québec et de la Société d'Energie de la Baie James.

Afin d'éviter une rupture d'activité dans la construction, l'A.C.R.G.T.Q. recommande le devancement du complexe Grande Baleine à compter de 1983.

La réalisation des travaux de génie et d'infrastructure en 1983 et 1984 accorderait plus de 2 ans aux négociateurs d'Hydro-Québec et des réseaux voisins pour signer les contrats d'exportation avant que ne débutent les travaux permanents en 1985. L'entreprise immédiate des travaux de génie et d'infrastructure permettra de rapprocher la date des premières livraisons de Grande Baleine aussi tôt que 1989, soit après que les interconnexions avec l'Etat de New-York et/ou la Nouvelle Angleterre auront pu être complétées. S'il arrivait que les négociations pour la vente de ce 3000 MW d'électricité de base n'aboutissait pas, ces infrastructures

.../25

auront été construites à un coût minimum en raison de l'état dépressif de l'industrie de la construction.

Nous voyons ci-après comment un investissement de 400 millions$ permettrait la construction d'aménagements, d'une valeur de 500 millions$, ainsi que son effet d'entraînement dans l'économie du Québec.

	Millions$
Economie réalisée lors des soumissions 500 X 20% (compte tenu de la forte concurrence qui existe actuellement à cause de la faible activité, nous estimons que ces travaux seront soumissionnés à des prix de 20% inférieurs aux coûts réguliers)	100.
Injection dans l'économie du Québec provenant d'un investissement dans des aménagements hydroélectriques de 400 millions$ 400 X 78% (Les économistes d'Hydro-Québec et de la SEBJ considèrent qu'un projet hydro-électrique produit un effet induit dans l'économie de 78% de sa valeur)	302.

.../26

Nous voyons donc qu'un investissement de 400 millions$ permet de réaliser une valeur de 500 millions$ de projets d'infrastructures et qu'il en retourne 302 millions$ dans l'économie du Québec.

Par ailleurs, Hydro-Québec bénéficiera de revenus d'exportation supplémentaires, puisque l'énergie produite aura été rendue disponible deux ans avant la date prévue.

Les retombées de ce projet en terme de création d'emplois sont très importantes pour le Québec. Comme l'indique la courbe (b) du tableau3, une moyenne de 4000 emplois directs seraient créés à la pointe de chaque année, entre 1983 et 1989. De plus, le nombre des emplois indirects dans les autres secteurs d'activité serait de 3000 emplois-année. Ce projet créerait donc un total de 7000 emplois par année. Le Gouvernement du Québec a donc un choix politique à faire afin d'atténuer le fort taux de chômage actuel et prévenir des faillites dans nos entreprises québécoises. Une telle décision entraînerait sans doute à court terme une légère hausse des investissements, lesquels seraient cependant largement justifiés compte tenu des retombées immédiates sur notre économie.

.../27

Le tableau 4 montre la répartition possible des travailleurs par région administrative, si les pourcentages demeuraient les mêmes que ceux du complexe La Grande.

Tableau 4

Travailleurs pouvant être acheminés au complexe Grande Baleine par région administrative, par année, entre 1983 et 1989.

Région	Travailleurs
Gaspésie	560
Saguenay-Lac St-Jean	400
Québec	720
Mauricie	240
Cantons de l'Est	120
Montréal	1 200
Outaouais	120
Nord-Est	400
Côte-Nord	240

Source: Analyse de données provenant de l'Association des Employeurs de la Baie James.

.../28

4 - La vente interne d'électricité à taux réduits

Nous approuvons les récentes décisions du Gouvernement de consentir des blocs importants d'électricité à taux réduits à PECHINEY-UGINE-KULHMAN, qui va bientôt s'implanter au Québec. Nous approuvons également la fourniture d'un autre bloc important à l'aliminerie REYNOLDS, pour l'inciter à réaliser dès maintenant ses projets d'expansion.

Ces deux décisions auront des répercussions positives certaines sur notre économie. Hydro-Québec possède des surplus importants d'électrictié et l'autre choix aurait été d'ouvrir les évacuateurs de crues et perdre ainsi cettélectricité.

Nous croyons que même en période où il n'y aurait pas de surplus disponible, la vente d'électricité à taux réduits devrait être envisagée dans la mesure où le Québec retrouve son compte, soit dans les retombées d'une expansion industrielle importante ou encore dans celles d'une implantation majeure. L'accélération de tout investissement au Québec a un effet d'entraînement certain que l'on ne peut négliger.

5 - Les exportations d'électricité

Depuis sa création jusqu'à la fin de la décennie 1970, Hydro-Québec avait pour tâche première de fournir l'électricité aux québécois. La crise du pétrole et de plus grandes préoccupations concernant la sauvegarde de notre environnement ont rendu l'énergie électrique beaucoup plus intéressante pour les utilisateurs d'ici ou d'outre frontière. Notre énergie est «propre». L'électricité, à l'époque de la sensibilisation aux problèmes engendrés par les pluies acides, possède des qualités que l'on ne retrouve pas dans la majorité des autres formes d'énergie de remplacement du pétrole importé.

Nous approuvons le changement de politique du Gouvernement, d'abord au niveau de la vente d'énergie résiduelle et ensuite au niveau de la vente d'énergie de base, ou énergie garantie. Le Gouvernement s'est ajusté face à la crise de l'énergie et Hydro-Québec fait des efforts continus vers la conclusion d'accords importants avec les Etats voisins. Ces accords déboucheront sans doute vers la signature de contrats importants, lesquels auront des retombées positives sur l'ensemble de notre économie.

.../30

6 - Implantation de mini-centrales en province

Pour répondre à des besoins supplémentaires en énergie de certaines parties du territoire , le Gouvernement devrait considérer la construction de mini-centrales. La participation dans ces projets des Ministères impliqués, tels celui du Transport et de l'Environnement, serait requise dès l'étude d'avant-projet afin que ceux-ci puissent s'intégrer à la réalisation.

L'étude des coûts comparatifs à ceux d'autres solutions devrait tenir compte des retombées en terme de création d'emplois et de revalorisation de l'ensemble de l'économie de la région visée.

L'énergie supplémentaire qui sera requise régionalement dans les années qui viennent sera faible et ne justifiera pas toujours l'addition d'une grande centrale et d'une ligne de transport au réseau existant d'Hydro-Québec.

Nous recommandons qu'Hydro-Québec considère dès maintenant cette option, en concertation avec les Ministères, à cause du grand impact que ces projets auront sur les économies régionales.

.../31

7 - Réduction du temps requis pour l'obtention des permis de construction

Au cours de son évolution récente, le Québec s'est doté de mécanismes, lois et règlements, visant à protéger son territoire, ses zones agricoles, son environnement et aussi à entendre les citoyens sur un projet donné. Que ce soit pour les projets des Ministères, d'Hydro-Québec ou de l'entreprise privée, les délais encourus aux stades d'avant-projets sont devenus beaucoup trop longs et nous croyons qu'ils constituent même une entrave à une rapide expansion.

Sans remettre tout en question, nous sommes d'avis qu'il y aurait moyen de réduire la plupart de ces délais, sans brimer les droits des citoyens. Quelques fois, une meilleure collaboration des organismes émetteurs de permis suffirait et nous convions le Gouvernement à regarder de près ce dossier.

8 - L'avènement du gaz naturel

La politique du Gouvernement au sujet de l'avènement et de la distribution du gaz naturel dans plusieurs grandes régions du Québec est connue et nous l'appuyons. Cependant, la venue du gaz naturel ne devra pas se

.../32

faire au détriment de la vente de l'électricité qui est notre richesse et que nous devons exploiter de la meilleure façon possible.

Nous croyons, à ce moment-ci, que ces deux formes d'énergie pourront trouver un marché qui permettra l'expansion des deux. Cependant, nous nous devons de rappeler que le but visé est la réduction de notre dépendance vis-à-vis le pétrole et que si nous voulons l'atteindre, nous devrions mettre au point une stratégie commune de vente d'électricité et de gaz.

Nous trouvons que la réduction constatée de notre dépendance au pétrole d'environ 15% depuis l'avènement de la crise n'est pas suffisante et en tout cas bien loin de la réduction de 50% de la consommation de pétrole importé, réalisée aux Etats-Unis.

.../33

D - CONCLUSION

Le Gouvernement du Québec possède plusieurs outils qui utilisés sciemment pourraient contribuer à la relance de notre économie. Dans les domaines de l'hydrogène liquide, du véhicule électrique et de l'aluminium, les investissements dans la recherche à ce stade-ci sont nécessaires afin de garantir au Québec une place de choix dans le développement de ces nouvelles technologies. Cependant, la présence de l'entreprise privée dans ces recherches est importante car elle contribuera sans doute à réduire les échéanciers.

A plus court terme, le devancement d'infrastructures de grands projets, les ventes internes et externes d'électricité, la réduction des délais requis pour l'obtention des permis de même que la venue du gaz naturel contribueront hors de tout doute à la reprise de l'activité économique au Québec.

Dans la crise actuelle qui afflige une grande partie de notre population, il est impensable que le Gouvernement permette à Hydro-Québec, qui contribuait jusqu'ici à environ 20% du total des investissements au Québec, de demeurer inactive pendant une période aussi longue que dix (10) ans,

.../34

au niveau des grands projets. Il est vrai cependant qu'à moyen terme, le Gouvernement devra se trouver d'autres moteurs pour activer notre économie et nous vous avons fait part de quelques idées qui pourraient bien en devenir.

A propos des discussions qui ont lieu au sujet de l'achat éventuel d'une raffinerie de pétrole par le Gouvernement, nous sommes opposés à une telle action car nous croyons que les efforts du Québec en matière d'énergie devraient se concentrer vers celle que nous possédons. Cependant, nous encourageons SOQUIP et tout autre entreprise pétrolière à réaliser des programmes d'exploration sur le territoire du Québec.

Pour terminer, nous recommandons qu'un groupe de travail spécial soit formé avec comme mandat de voir à ce que les moyens que nous vous avons énumérés pour relancer notre économie soient mis en application et qu'un suivi soit fait, peut être dans le cadre de la présente commission permanente, avec les intervenants les plus impliqués, tels les partenaires de l'entreprise privée et les constructeurs.